

COLLECTEAM / FICHE D'INFORMATION ET CONSEIL

(Articles L.521-2 et suivants et R.521-1 et suivants du Code des Assurances)

IDENTITE DE COLLECTEAM

Dénomination sociale :	Collecteam
Forme juridique :	SA
N° R.C.S. :	ORLEANS 422 092 817 – N° de Gestion 1999 B 190
N° SIRET :	422 092 817 00028
CODE NAF :	6622Z
Capital :	7 005 000 euros Collecteam est une filiale à 100 % du Groupe VERSPIEREN
Siège social :	13 rue de Croquechâtaigne – 45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN
Téléphone :	02.36.56.00.00
Site internet :	www.collecteam.fr
Numéro ORIAS :	07 005 898 – Courtier en assurance exerçant sous les modalités du b de l'article L.521-2 II 1° du Code des Assurances (<i>liste de nos fournisseurs disponible sur notre site internet</i>). Site Web : www.orias.fr
Dirigeants :	Monsieur Pierre-Anthony VERSPIEREN - Président Monsieur Xavier VIALA – Directeur Général

INDEPENDANCE ET TRANSPARENCE DE L'INTERMEDIAIRE D'ASSURANCE

La société Collecteam ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ou groupe d'assurances ne détient de participation directe ou indirecte dans notre société et ne contribue à plus de 33 % de notre chiffre d'affaires total. Notre société est rémunérée sous forme de commissions.

IDENTITE DE L'ORGANISME

Raison sociale :		
Adresse du siège :		
	Code postal :	Ville :
Téléphone :		
Représentant légal :	Nom :	Prénom :
	Né le :	A :
Personne agissant pour son compte :	Nom :	Prénom :
	Né le :	A :
	Fonction :	
Email :		
N° SIRET :		NAF :
Effectif :	Cadres :	Non cadres :
Agissant en tant que coordonnateur d'un groupement de commande	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

VOS BESOINS ET EXIGENCES

Vos exigences et besoins ont été précisés dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, et définis dans votre cahier des charges.

ANALYSE DU MARCHE

Sur la base des éléments d'information que vous nous avez transmis, nous avons étudié objectivement le marché d'assurance, en interrogeant plusieurs porteurs de risques avec lesquels nous avons l'habitude de travailler sur ce type de contrats, et qui ont répondu positivement à notre saisie.

NOTRE RECOMMANDATION

Au vu des besoins que vous avez exprimés, l'offre que nous vous proposons a été sélectionnée après une analyse objective des offres émanant d'organismes d'assurance intervenant dans le domaine de la santé prévoyance collective et se fonde sur les critères suivants :

- > Respect du cadre juridique afin de bénéficier du régime social et fiscal en vigueur,
- > Conformité de vos obligations conventionnelles,
- > Respect des principes de solidarité et de maîtrise financière du dispositif énoncés au Décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011,
- > Compétitivité des conditions tarifaires proposées en adéquation globale avec votre situation et votre profil,
- > Expérience et solidité financière de l'assureur.

Vous trouverez notre proposition prévoyance/santé intégrée dans le dossier d'offre.

Le résumé des principales garanties et exclusions est présenté dans la fiche normalisée d'information produit (IPID) qui vous est remise avant la conclusion du contrat.

Les Conditions Générales et Conditions Particulières de votre contrat d'assurance vous seront remis au moment de votre adhésion.

EN CAS DE RECLAMATION

Service qualité Collecteam

13 rue de Croquechâtaigne
45380 La Chapelle Saint Mesmin
reclamation@collecteam.fr

Vous recevrez un accusé réception au maximum sous 10 jours et une réponse dans un délai maximum de 2 mois.

Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution

4 place de Budapest – CS 92459
75436 PARIS Cedex 09

Médiateur de l'Assurance :

TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09
<https://www.mediation-assurance.org>

Les informations collectées par Collecteam directement auprès de vous font l'objet d'un traitement informatique destiné à la passation, la gestion et l'exécution de votre contrat, à l'identification des irrégularités et à la vérification de la conformité légale et réglementaire en la matière. Ces informations sont à destination exclusive des services habilités de Collecteam, ses éventuels prestataires et sous-traitants, les organismes assureurs et, le cas échéant, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires, et seront conservées au maximum 10 ans à compter de la clôture du sinistre. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à Collecteam, 13 rue de Croquechâtaigne – BP 30064 - 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin, ou par mail à dpo@collecteam.fr. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à : Le

En deux exemplaires signés.

**Le représentant légal de
Collecteam**
Xavier VIALA



La chargée d'affaires



Le représentant légal de l'entreprise